

Réseau des bâtiments innovants

Fiche 46-5

Logettes paillées pour 48 vaches laitières

Amélioration des conditions de travail

Confort des animaux

Gestion des déjections

Insertion paysagère



Description de l'exploitation et du cheptel

- 38 vaches laitières et 10 génisses
 - Quota de 240 000 litres
 - Bâtiment mis en service en décembre 2003
- 53 ha de SAU dont :
 - 5,5 ha de triticales,
 - 9,5 ha de maïs ensilage,
 - 38 ha de surface fourragère.
- 2 UMO en GAEC familial dont 1,2 UMO sur l'atelier laitier.
- Autres activités :
 - Un atelier de 120 places de veaux de boucherie.
 - Un atelier de 20 vaches limousines en

Petite région agricole

Élevage situé dans le Ségala se caractérisant par :

- des sols sablo-limoneux et sablo-argileux ;
- une zone polyculture élevage ;
- 650 m d'altitude, 1 250 mm de pluviométrie.

Témoignage des éleveurs

Avant l'installation de mon fils, je travaillais en étable entravée, trop petite, peu évolutive, et éloignée des parcelles (nous devions être deux pour faire les mouvements d'animaux). Nous avons réfléchi longtemps pour essayer de la modifier. Mon fils souhaitait s'installer, alors nous avons franchi le pas ; choix qui s'est confirmé par un agrandissement de l'exploitation.

Nous souhaitons pouvoir travailler seuls sur l'atelier laitier, avoir un système peu gourmand en paille. L'emplacement a été choisi pour son éloignement des maisons, sa position centrale par rapport aux parcelles et l'accès des camions.

Nous étions convaincus par le bardage bois. Mais, la partie ventilation et les pignons étaient envisagés en tôles perforées pour des raisons de coût. Au moment du permis de construire, et face au refus de l'architecte conseil, nous avons opté pour le bardage bois sur l'ensemble du bâtiment.



Le bâtiment en un coup d'œil

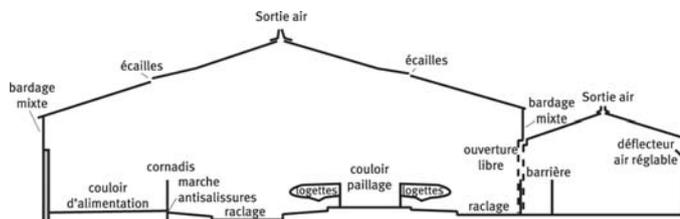
Logettes paillées pour 48 vaches laitières

- Bâtiment double bi-pente de 36 m x 28 m (1 008 m²) dont un portique central de 20 m et un petit bi-pente de 8 m. Hauteur au faîtage principal : 7,50 m



Vue intérieure du bâtiment.

Les différents matériaux de construction.

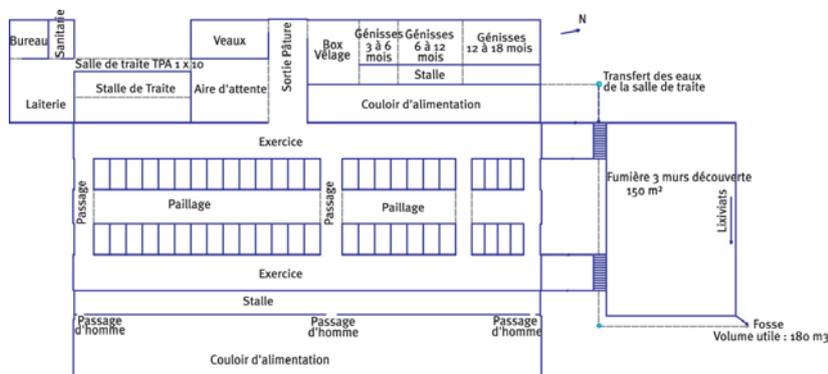


Matériaux principaux

- Murs en préfabriqués sur l'ensemble du bâtiment (avec isolation intégrée côté bloc traite) et bardage bois ajouré ou bouveté.
- Charpente métallique.
- Toiture fibro-ciment.
- Bardage bois et translucide.

Aménagement intérieur

- Logettes bétonnées paillées face à face, avec couloir central de paillage de 2,5 m.
- Aire d'exercice de 4,35 m et un 2^{ème} couloir d'exercice de 2,8 m avec racleurs.
- Logement de 10 génisses en extrémité du bâtiment.
- Aire paillée pour le renouvellement en apprentis dans le petit bi-pente.
- Salle de traite par l'arrière monorang (1x10 postes) avec aire d'attente spécifique (photos 4 et 10).
- Nurserie contiguë à la



Les plaques de béton préfabriquées et isolantes.



La salle de traite.



Un bâtiment qui s'intègre complètement à son environnement.

Insertion paysagère

- Toiture en fibro-ciment de teinte naturelle.
- Association du bardage bois ajouré et bouveté.
- À noter que malgré une toiture constituée de 2 bi-pentes, le pignon a été traité comme un grand bi-pente dissymétrique (bi-pente + apprentis).



Le confort des animaux

- Logettes de dimension de 2,4 m x 1,25 m, seuil de 25 cm, pente de 3 %, arrêteoir au sol à 1,9 m.
 - Passages de 1,25 m à 1,7 m entre les deux couloirs.
 - Répartition des abreuvoirs bols individuels sur chaque couloir d'exercice.
 - La ventilation est assurée par :
 - le bardage bois ajouré sur chaque long-pan et le décalage de toiture,
 - la faîtière ouverte en toiture,
 - la présence d'une écaille en toiture sur chaque pan.
- À noter que le bâtiment est perpendiculaire à l'axe de la vallée.



Les box pour le renouvellement et box à vèlage



Les logettes paillées.



Les différents éléments de la ventilation du bâtiment.

Le travail de l'éleveur

- Le temps d'astreinte pour 1,2 personne est estimé à 3 h 30 par jour :
 - 1 h 40 pour la traite et l'alimentation des veaux,
 - 30 minutes de lavage des locaux de traite,
 - 1 h pour l'alimentation des adultes,
 - 20 minutes pour l'ébousage et le paillage.
- Paillage manuel des logettes.
- Distribution à la désileuse de l'ensilage. Le concentré est distribué à la main. Le foin est en râtelier libre-service sur le couloir qui sépare du renouvellement.
- Stockage des aliments : silos de maïs et d'herbe à proximité du bâtiment, avec une aire de manœuvre importante.
- Box à vèlage en appentis des logettes, accessible directement du couloir arrière.
- Passages d'homme répartis sur l'ensemble du bâtiment et passage de la laiterie à la salle de traite de plain-pied (photos 4 et 10).
- Dispositif antigel des abreuvoirs avec circulateur.
- Présence d'un bureau et de sanitaires.

La laiterie.



10

La gestion des effluents

- Gestion du raclage en fumier mou à compact avec égouttage sur caillebotis poutre (1 m de long) au transfert et par chute.
- La surface de la fumière découverte avec 3 murs est de 150 m². Les eaux de salle de traite, le purin et le lisier sont dirigés vers une fosse de 220 m³. Les eaux blanches et vertes sont transférées par la préfosse d'égout-



L'organisation générale de la gestion des déjections, avec le caillebotis d'égouttage au premier plan.

11

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global: 234 200 € HT, soit 4 680 € HT/place pour 48 places (valeur 2001).
 - À noter la part d'autoconstruction en partie sur le terrassement, le bardage et l'aménagement intérieur.
- Coût de fonctionnement indicatif: 40 tonnes de paille par an.



Commentaires des éleveurs

L'ensemble du bâtiment nous apporte un gain de temps pour, par exemple, le paillage, l'alimentation mécanisée (surtout par rapport à l'étable entravée) et le passage de plain-pied de la salle de traite à la laiterie. La dimension des logettes est adaptée aux vaches. Nous avons observé une modification du caractère des animaux avec le passage en logettes (beaucoup plus calmes).

Les passages entre couloirs arrière et aire d'exercice ont une largeur suffisante pour avoir un effet couloir qui facilite la circulation. L'absence de cloison entre ces couloirs et les logettes n'influence pas négativement la fréquentation de ces logettes.

Nous sommes satisfaits également de l'isolation de la salle de traite et de la laiterie.

Pour égoutter le fumier, le système est efficace pour séparer les phases liquides et solides. Notre bâtiment est plaisant à regarder et il s'insère bien dans notre vallée.

Pour l'alimentation, nous allons travailler avec une mélangeuse, en ration complète.

Si c'était à refaire...

Nous aurions prévu l'extension de la salle de traite à 2 quais pour augmenter la rapidité de traite. Le caillebotis d'égouttage devrait être plus long, pour améliorer la séparation des phases.

Avis des conseillers bâtiments

Ce bâtiment est intéressant dans son ensemble, avec :

- une organisation du travail bien réfléchie (circulation, racleurs hydrauliques, passages d'homme),
- un confort de logement (logettes suffisamment paillées, longueur, largeur),
- une aération satisfaisante avec bardage bois ajouré plus serré côté nord mais complété par des écailles en toiture.

La gestion des déjections est complète pour un bâtiment à logettes.

Nous confirmons, comme l'a dit l'éleveur, que l'égouttage est trop court : 3 m de caillebotis seraient préférables.

Des abreuvoirs bacs collectifs permettraient de mieux assurer le débit instantané d'abreuvement demandé par les animaux.

L'intégration paysagère est particulièrement bien réussie, avec une dominance du bois et une alliance de différents matériaux.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **MM. Damien Lauprêtre et Grégory Cagnac (CL 46)**

Tél. 05 65 23 22 05 - Email : d.laupretre@lot.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Lot, 499 avenue Jean Jaurès, 46000 CAHORS

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Octobre 2007